

Société

Hausse de salaire des enseignants : après le blocage, le ministère sonde les syndicats

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron l'an passé, la revalorisation du salaire des professeurs peine à voir le jour. Cette semaine, syndicats et ministère tentent de renouer le dialogue, après un clash début mars.



Lundi 6 mars, les syndicats avaient claqué la porte de l'avant-dernière réunion organisée par les équipes du ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye. LP/Delphine Goldsztejn

Par [Frédéric Gouillard](#)

Le 13 mars 2023 à 19h46

Initialement, cette semaine devait marquer la fin des discussions sur la [revalorisation salariale des enseignants](#) promise par le candidat Emmanuel Macron en 2022. Le ministère de l'Éducation nationale avait fixé à la mi-mars la réunion conclusive et la présentation de la synthèse des différents travaux. Le lundi 13 mars avait même été avancé dans un premier temps.

Il faut dire que le temps presse, puisque cette hausse qui doit concerner l'ensemble des professeurs, ainsi que d'autres professions (conseillers principaux d'éducation, psychologues de l'Éducation nationale), doit entrer en vigueur en septembre 2023. D'où des délais assez courts pour traduire dans les textes ces mesures de revalorisation.

Selon le ministère, les professeurs gagneront en moyenne 10 % de plus qu'en 2020 et les enseignants débutants bénéficieront d'[une rémunération minimale de 2000 euros nets](#).

Des missions de remplacement de courte durée pour pallier les absences

Mais pour l'instant, pas d'entente en vue entre les syndicats et le ministère. La partie dite « pacte », qui touche aux nouvelles missions proposées aux enseignants contre rémunération, cristallise les insatisfactions des enseignants. Lundi 6 mars, les syndicats [ont claqué la porte](#) de l'avant-dernière réunion organisée par les équipes de Pap Ndiaye. Rappelons que ces tâches, à accomplir sur la base du volontariat, doivent permettre aux professeurs de gagner jusqu'à 3 750 euros bruts par an (soit une estimation de 72 heures de travail supplémentaires). Il pourra s'agir par exemple de remplacements de courte durée pour pallier les absences dans le second degré ou de cours de soutien en 6e dispensés par les professeurs des écoles.

Le ministère a donc programmé un nouveau cycle de réunions avec les syndicats, cette semaine, pour sonder les représentants en tête-à-tête, une méthode déjà éprouvée ces derniers mois pour préparer les réunions de concertations. Après le Snalc, mardi 14 mars, **le SE-Unsa a rendez-vous mercredi matin rue de Grenelle avec la ferme volonté de porter, une fois de plus, ses revendications. « Nous voulons faire entendre nos attentes sur une meilleure prise en compte de la charge de travail liée à l'école inclusive, une revalorisation de l'indemnité liée à l'accompagnement scolaire effectué par les professeurs principaux, et bien sûr toutes les questions sur les missions du pacte. Certaines formulations nous font douter de la réalité du volontariat proposé aux enseignants », explique son secrétaire général Stéphane Crochet.**

Le cycle des concertations devrait donc durer quelques jours, ou semaines, de plus. Contacté ce lundi, les services de Pap Ndiaye n'ont pas été en mesure de nous indiquer la date arrêtée pour la fin des échanges avec les organisations syndicales et le dévoilement des principales mesures de la revalorisation. « C'est le flou le plus total, confirme Guislaine David, porte-parole du FSU-SNUipp, le syndicat majoritaire dans le premier degré. La réunion de ce lundi 13 mars a été reportée, et nous n'avons toujours pas de date pour l'atterrissage du dossier. On ne sait pas si le ministère est en mesure de bouger sur le pacte, mais on sent bien qu'il y a des missions incontournables pour eux, comme les remplacements de courte durée dans le second degré. »